

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT

NOMBRE DE MEMBRES		
Attendus Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
26	26	23

Date de la Convocation
08/02/2024

Date d'affichage
08/02/2024

OBJET
Validation Règlement
Salle J. PREVERT

Séance du 15 Février 2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre

Et le Quinze Février

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme PITTION Véronique, 1^{ère} Adjointe**

Présents : PITTION V. - MILLET D. - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PARNALLAND E. - BUFFAUT C. - COLOMBET M. - CERQUEIRA C. - FRATTER M. - BOURGEON A. - KILIC D. - RHODET F. - PERDRIX T. - DE MATOS C. - BARBIER M. - HASSOUN K. - MOREIRA J. - LADRE R.
Absents : Y. OZDEMIR - C. ARMETTA - J. PARRIS-CADET A. - A. GROSSIORD -
Procuratorion est donnée par V. RAVET à V. PITTION
Procuratorion est donnée par H. PICHON à C. NIOGRET
Procuratorion est donnée par P. BARBERIS à B. VINCENT
Procuratorion est donnée par C. BOURDONNAY à D. MILLET

Secrétaire de Séance : C. NIOGRET

Rapporteur : C. NIOGRET

Madame NIOGRET Catherine informe le Conseil qu'il y a lieu d'actualiser le règlement de location de la salle Jacques Prévret comme il a été procédé avec les règlements des deux salles du Chalet

Elle rappelle que les différentes salles communales sont gérées et entretenues par la Commune avec pour objectif l'organisation de réunions, manifestations festives réservées prioritairement aux actions communales, aux écoles et/ou aux associations et aux particuliers résidant sur la Commune, sur demande écrite.

Après avoir pris connaissance de la proposition de règlement, et en accord avec la Commission Sports Culture, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer et de valider son contenu.

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

APPROUVE le règlement annexé, établi pour la location de la salle Jacques Prévret applicable au 1^{er} Mars 2024.

Le Secrétaire de Séance

C. NIOGRET



Suivent les signatures
(Pour copie conforme)
Le Maire,

V. RAVET

